

Distribution de
masques
p. 3



Vos élus
p. 4



Le Gât Mort
déborde
p. 7



La rentrée
p. 12



Juillet 2020

Sommaire

n° 109

L'édito
du Maire02

Covid 1903

Vos élus.....04

Urbanisme.....07

CCAS.....08

Les associations10

La rentrée.....12

Environnement.....13

Brèves
et agenda.....16

Edito du Maire



Chères Saint-Morillonaises, chers Saint-Morillonnais,

Nous vivons aujourd'hui dans un entre-deux bien curieux, après ce confinement compliqué à vivre, et le commencement de l'été, période habituellement dévolue à l'insouciance et aux vacances, tout en sachant que ce virus n'a pas disparu.

La vie continue et nous retrouvons heureusement certains repères. Le conseil municipal a été officiellement installé le 28 mai. Les nouveaux conseillers sont présents, enthousiastes et prêts à s'investir pour la collectivité. Deux nouvelles commissions muni-

cipales ont été mises en place : «Projets éco-solitaires et citoyens» et «Chemins ruraux et aménagement paysager». Sous l'impulsion des conseillers municipaux délégués qui en sont en charge, elles ont vocation à proposer et faire avancer des projets avec votre participation active. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à venir en mairie pour vous inscrire et participer à ces commissions. Le budget a aussi été voté et malgré un contexte financier contraint, il nous permettra de continuer à financer toutes les actions prévues.

La vie associative est toujours aussi riche, avec l'arrivée de nouvelles associations. C'est une force de notre commune, qui favorise convivialité et lien social. Dans le même ordre d'idée, je rappelle que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a également été réinstallé. Il regroupe des élus et des Saint-Morillonnais(es) qui vont travailler ensemble pour que la solidarité ne soit pas un vain mot dans notre village. J'en profite pour faire un petit retour en arrière concernant la période de confinement, et remercier une fois encore le Groupe d'Entraide du CCAS et la mobilisation des couturier(es) qui ont confectionné tant de masques pour nous tous. J'ai d'ailleurs reçu un courrier qui exprime très bien cet esprit d'entraide présent dans notre village et je souhaite en partager quelques lignes avec vous.

«Au sein de notre cité, au moment où les élus de Saint-Morillon ont sollicité de l'aide pour la confection de masques, 50 femmes et hommes ont répondu présents et en l'espace d'une semaine ont permis à chacun de pouvoir s'il le souhaite venir en mairie recueillir la précieuse protection afin d'augmenter les protections des gestes barrières. Des novices en couture ou amateurs/amatrices certifié(es) voire professionnel(les) en retraite, toutes et tous ont mis en avant leur savoir.

Il est temps de les remercier, de leur tirer notre chapeau, pour cet acte de générosité, et il est temps au début de ce nouveau siècle de retrouver nos valeurs humaines pour le bien de toutes et tous.»

J'ai encore une pensée pour tous ceux qui ont subi ces inondations terribles et nous attendons impatiemment l'acte de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Le temps de l'été est maintenant là et j'espère sincèrement qu'il vous permettra de retrouver un peu de sérénité et de plaisir. C'est avec vous tous que nous continuerons à travailler pour faire de Saint-Morillon un village où il fait bon vivre.

N'oubliez pas les gestes barrières et prenez soin de vous.

Laurence BOURGADE, Maire de Saint Morillon

Directeur de la publication: Laurence Bourgade Maire de la Commune de Saint-Morillon

Rédaction en chef: Nicolas Régnier Conseiller Municipal responsable de la commission communication.

Mise en page: Service administratif

Photographies: Commune et associations de Saint-Morillon

Impression : Create Communication

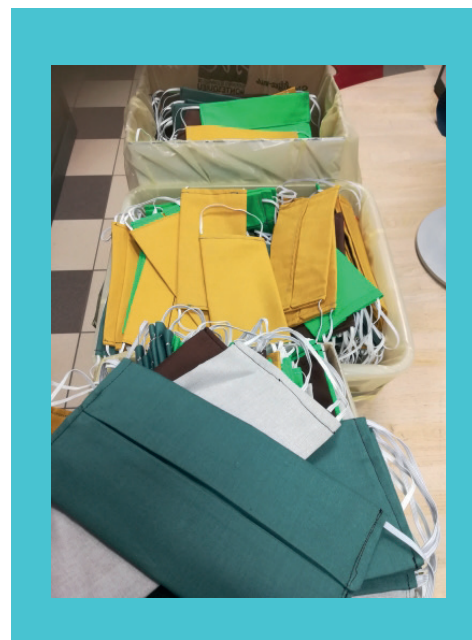
Distribution de masques

Par un courrier du 24 avril 2020, nous avons fait appel aux bénévoles "couturiers ou couturières", afin de confectionner des masques grand public en tissu. 58 bénévoles ont répondu à cet appel ! En quelques jours, ce sont plus de 1500 masques qui ont été confectionnés à l'aide de tissu et d'élastique achetés par la Commune. Ces masques ont été distribués à tous ceux qui en ont fait la demande.

Madame le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale remercient chaleureusement tous les bénévoles pour leur contribution et leur dévouement pendant cette période difficile.

Cette initiative a été doublée des actions de Bordeaux Métropole et du Département de la Gironde qui ont également acheté et acheminé vers les Mairies girondines des masques en tissu. Deux masques ont été distribués par la mairie dans les boîtes aux lettres des habitants de Saint-Morillon.

La Commune vient d'envoyer à la Préfecture de la Gironde une demande de remboursement partiel des masques comme l'Etat s'y était engagé.



Groupe d'entraide du CCAS

Une solidarité active au service des personnes fragiles.

23 bénévoles ont constitué, pendant toute la durée du confinement, un groupe capable de venir en aide aux personnes fragiles au regard du Covid-19. Quinze Saint-Morillonnais(es) ont pu ainsi bénéficier régulièrement ou plus ponctuellement de leurs courses faites et livrées à domicile ou de retrait de médicaments, ou de changement de bouteille de gaz, etc.

Par ailleurs, une partie de ces bénévoles s'est mobilisée pour contacter par téléphone ou via un passage au domicile une cinquantaine d'aînés de la commune (à partir de 75 ans) pour vérifier si tout allait bien.

La municipalité remercie chaleureusement chacun de vous, car même si parfois votre contribution a été modeste, l'action de ce groupe a permis, notamment à tous nos aînés, d'être rassurés et de se sentir entourés.

Un grand merci aussi à Sylvie Perez, responsable du CCAS, qui a assuré pendant toute cette période du

confinement, une permanence téléphonique précieuse pour l'entraide dans la commune.

Il faut aussi saluer le travail fait par l'épicerie de Saint-Morillon pendant toute cette période, en particulier toutes les livraisons à domicile qui ont permis à beaucoup de gens de rester chez eux tout en conservant un lien social.

Nous formons le vœu que cette solidarité puisse perdurer et se traduire sous d'autres formes à l'avenir. Nous y réfléchissons déjà et, dès que les conditions sanitaires le permettront, nous réunirons tous ces bénévoles pour réfléchir à la suite.

Nicole, Vanessa et Jean-Marc,

Conseillers municipaux et coordinateurs du groupe d'Entraide du CCAS.

**CCAS de
SAINT-
MORILLON**

Vos contacts :

Les personnes ci-dessous assurent la coordination du dispositif et la mise en relation des bénévoles avec les bénéficiaires.

- Responsable du CCAS : Sylvie Perez
- Bénévoles référents : Nicole Fernandez - Vanessa Girard-Diaz - Jean-Marc Bauchot

Pour nous joindre : 05 56 78 65 82

Adresse mail : action.sociale@saint-morillon.fr

Le mot du premier adjoint

Lors de la séance du 28 juin, nous avons procédé à la mise en place formelle de notre conseil municipal. Laurence BOURGADE a été élue, à l'unanimité, maire de notre commune pour un nouveau mandat de 6 ans. Vous trouverez ci-dessous, la liste des adjoints, des conseillers municipaux délégués (responsables de commissions) et des conseillers municipaux.

A titre personnel, et je pense pouvoir aussi exprimer le sentiment de toute l'équipe municipale, nous sommes extrêmement fiers d'avoir à la tête de notre commune Laurence BOURGADE. Non seulement cette élection est une preuve tangible que nous agissons pour une parité réelle dans les responsabilités, mais également en raison de ses qualités. Sa disponibilité, son implication et son engagement pour la collectivité sont des atouts pour faire vivre et évoluer notre village, tout en restant à votre écoute. Soyez assurés que nous sommes avec elle, tous mobilisés, pour que vous soyez heureux d'habiter à Saint Morillon.

Jean-Marc HEINTZ, 1er adjoint



Laurence BOURGADE
Maire
Présidente du CCAS
Présidente de la Caisse des Écoles



Jean-Marc HEINTZ
1er adjoint
En charge des finances et de la gestion du personnel communal
Membre du CCAS



Vanessa GIRARD-DIAZ
2ème adjoint
En charge de la relation avec les associations, de l'animation locale et de la politique jeunesse et senior



Jérôme BARBESSOU
3ème adjoint
En charge de la relation avec l'école, de l'ALSH et du périscolaire



Valérie SIMON CHEYRADE
4ème adjoint
En charge des travaux et de la voirie



Nicolas RÉGNIER
5ème adjoint
En charge de la communication et du numérique
Membre du CCAS

Vos Elus |||||



Cyril CULLERIER
Conseiller municipal délégué
en charge des énergies, taxes
locales et patrimoine
Correspondant tempête



Pierre LAMBEL
Conseiller municipal délégué
En charge des chemins ruraux et
aménagement paysager



Jean-Marc BAUCHOT
Conseiller municipal délégué
En charge des projets éco-
solidaires



Marie-Nicole FERNANDEZ
Conseillère municipale
Vice-Présidente du CCAS



Sonia POISSON
Conseillère municipale



Danielle SECCO
Conseillère municipale



Elien BERNARD
Conseiller municipal



Catherine BIGOT
Conseillère municipale



Sébastien LEFRAIS
Conseiller municipal



Sylvie RAMON
Conseillère municipale
Membre du CCAS
Correspondant défense



Gaëlle RIEU
Conseillère municipale



Arnaud CHRÉTIEN
Conseiller municipal



Géraldine SACCON
Conseillère municipale

Commissions communales |||||

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES après le conseil municipal du 30 juin 2020

Commissions	Membres :	
Travaux / Construction / Entretien des bâtiments communaux / Voirie : Responsable : Valérie SIMON CHEYRADE	Mme BOURGADE Laurence Mme SIMON CHEYRADE Valérie M. BARBESSOU Jérôme	M. BERNARD Elien M. CULLERIER Cyril M. LAMBEL Pierre Mme POISSON Sonia M. LEFRAIS Sébastien
Ecole : périscolaire / ALSH / Restauration scolaire Responsable: Jérôme BARBESSOU	Mme BOURGADE Laurence M. BARBESSOU Jérôme M. CULLERIER Cyril	Mme SACCON Géraldine Mme RIEU Gaëlle Mme GIRARD-DIAZ Vanessa
Association / Animation communale / Politique jeunesse Responsable : Vanessa GIRARD-DIAZ	Mme BOURGADE Laurence Mme GIRARD-DIAZ Vanessa Mme SACCON Géraldine Mme POISSON Sonia	M. BERNARD Elien M. CHRÉTIEN Arnaud Mme BIGOT Catherine M. BARBESSOU Jérôme
Finances / Marchés publics / MAPA Responsable : Jean-Marc HEINTZ	Mme BOURGADE Laurence M. HEINTZ Jean-Marc Mme RIEU Gaëlle Mme SIMON CHEYRADE Valérie	M. BARBESSOU Jérôme Mme GIRARD-DIAZ Vanessa Mme FERNANDEZ Marie-Nicole
Communication et numérique Responsable : Nicolas RÉGNIER	Mme BOURGADE Laurence M. RÉGNIER Nicolas M. HEINTZ Jean-Marc	M. BERNARD Elien Mme SIMON CHEYRADE Valérie
Eco solidaire et citoyen Responsable : Jean-Marc BAUCHOT	Mme BOURGADE Laurence M. BAUCHOT Jean-Marc	Mme SECCO Danielle M. LEFRAIS Sébastien
Chemins ruraux et aménagement paysager Responsable : Pierre LAMBEL	Mme BOURGADE Laurence M. LAMBEL Pierre M. RÉGNIER Nicolas Mme SACCON Géraldine	Mme BIGOT Catherine M. LEFRAIS Sébastien M. CHRÉTIEN Arnaud Mme SIMON CHEYRADE Valérie
PLU Responsable : Laurence BOURGADE	Mme BOURGADE Laurence Mme GIRARD-DIAZ Vanessa M. HEINTZ Jean-Marc Mme SECCO Danielle Mme SIMON CHEYRADE Valérie M. CULLERIER Cyril	M. LAMBEL Pierre Mme RIEU Gaëlle Mme FERNANDEZ Marie-Nicole M. BARBESSOU Jérôme M. CHRÉTIEN Arnaud

Urbanisme

Les révisions allégées du PLU

La procédure des trois révisions allégées du PLU a été suspendue pendant la période de crise sanitaire, mais a pu reprendre rapidement avec la levée du confinement. L'enquête publique, organisée du 23 juin au 23 juillet, a permis à chaque administré de s'exprimer sur les projets suivants :

- Requalification du zonage des quartiers Jacoulet – Le Verdurat – Peyron d'un zonage Ne en zone UB
- Création d'un STECAL pour un projet de restaurant gastronomique en zone N du PLU
- Mise en place d'un city Stade et d'un espace loisirs détente derrière la salle des fêtes par la création d'un sous-secteur Ns

Les dossiers de révisions du PLU et le registre d'enquête publique sont disponibles en Mairie et sur le site internet de la Commune à la rubrique Cadre de vie > Urbanisme > Le PLU. Une adresse mail a également été créée à cette occasion : plu@saint-morillon.fr

La commissaire-enquêtrice désignée pour conduire cette enquête publique, Mme Virginie BELLARD-SENS, consultante en environnement, doit rendre son rapport final à la fin du mois d'août 2020.

Selon les observations du public et de la commissaire-enquêtrice, les révisions allégées pourront être rapidement adoptées ou faire l'objet d'investigations complémentaires.



Le futur restaurant gastronomique, route de Curtot

Information

Le Gât Mort déborde

C'était dans la nuit du 10 au 11 mai. Au même moment que Saint-Morillon se déconfinait en douceur, le Gât Mort a lui débordé soudainement. Des inondations ont ainsi été constatées au niveau des routes départementales et de certaines habitations.

Une vingtaine d'habitations ont ainsi été sinistrées provoquant de sérieux dégâts au rez-de-chaussée des maisons (de 10 à 60 cm d'eau), dans les jardins et au niveau des piscines.

Fort heureusement, la solidarité des riverains des lieux sinistrés et la mobilisation du service technique, du SDIS et de la communauté de communes de Montesquieu ont permis rapidement de mettre les objets à l'abri, de jeter le mobilier détérioré et de commencer le pompage de l'eau et le nettoyage.

La décrue fut rapide et, en quelques jours, le Gât Mort retrouvait son lit.



Le Maire de la Commune de Saint-Morillon, Laurence BOURGADE, a immédiatement demandé, auprès des services de l'Etat, une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la Commune. La demande a été instruite le 11 juin dernier par les services de la Préfecture.

Selon nos informations, soixante communes en Gironde ont fait, depuis le 11 mai, une demande similaire à celle de Saint-Morillon.



La Commune de Saint-Morillon vient d'être reconnue en état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel du 16 juin 2020, paru au Journal Officiel du 10 juillet 2020.

Préparer son départ à la retraite

Vous envisagez de partir à la retraite ? Vous voulez faire un point sur votre carrière, sur vos droits à la retraite, la retraite progressive et anticipée ? Vous voulez en savoir plus sur la retraite de réversion ?

Un nouveau service gratuit vient d'être mis en place pour vous accompagner dans vos démarches.

Où : à la mairie de Saint-Morillon

Quand : le samedi matin

Avec qui : un conseiller retraite professionnel, Monsieur Thierry BRUNET chargé d'étude au service Réglementation de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail).

Dans le cadre d'un partenariat bénévole avec la commune, Monsieur Thierry BRUNET propose de vous expliquer en

quoi votre carrière et les informations qui figurent sur votre relevé ont une incidence sur le calcul de vos droits à la retraite.

Il sera à votre disposition pour vous aider, vous orienter et vous conseiller bénévolement dans vos démarches relatives à la complétude de votre dossier et à son traitement.

Les rendez-vous seront organisés de façon individuelle, personnalisé et strictement confidentiel.

Prochaines permanences :

- samedi 12 septembre
- samedi 17 octobre
- samedi 14 novembre

Prendre rendez-vous : 05 56 78 65 83

Mutuelle Communale



05 64 10 00 48,

Dans une démarche solidaire, le CCAS de Saint-Morillon se mobilise pour améliorer l'accès aux soins de ses administrés en leur faisant bénéficier d'une complémentaire santé mutualisée, à moindre coût et accessible à tous, associée à un service gratuit et personnalisé de conseil et d'accompagnement.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun démarchage téléphonique ni physique n'est autorisé par le CCAS. Vos interlocuteurs seront le CCAS ou la plateforme téléphonique d'Actionm.

Prendre rendez-vous :

CCAS de Saint-Morillon,
05 56 78 65 83 , Action.sociale@saint-morillon.fr
Association Actionm
05 64 10 00 48,

Dispositif Argent de Poche

- * des missions dans les services de la mairie (services jeunesse, technique, restauration et administration)
- * pour les jeunes domiciliés sur la commune, âgés de 16 et 17 ans, résidant à Saint-Morillon.
- * 15 € en espèces par demi-journée
- * Pendant les vacances scolaires (de la Toussaint, d'hiver et de printemps)

Pour tout renseignements, contacter le CCAS au:
05 56 78 65 83 , Action.sociale@saint-morillon.fr

Réouverture de votre bibliothèque

Votre bibliothèque vous accueille de nouveau depuis mi-mai avec toutes les précautions sanitaires nécessaires ; les livres sont mis en "quarantaine" 3 jours dès leurs retours puis désinfectés et remis en rayon le 4^{ème} jour. Nos locaux ont été pourvus d'un plexiglas de protection pour la banque d'accueil, de gel et de gants à votre disposition et les masques sont vivement conseillés.

Pour des raisons d'organisation de nettoyage des locaux, nous continuons à vous accueillir cet été à partir du 11 juillet sur les créneaux suivants : le samedi (9h30 -12h30) et le mercredi après-midi (15h30 - 18h).

Si vous ne pouvez nous rendre visite, nous vous proposons de passer commande par mail bibliotheque@saint-morillon.fr ou par téléphone **06 17 03 58 02** ou par le portail du réseau des bibliothèques de la CCM "en voiture simone" <https://www.biblio-simone.fr>.



Contact :
bibliotheque@saint-morillon.fr
05 56 88 86 99
06 17 03 58 02

Portage de livres à domicile

Nouveau !

Un service de portage à domicile sera proposé à partir de juillet pour nos aînés dans l'impossibilité de se déplacer. En lien avec le CCAS, un courrier leur a été adressé avec toutes les informations du service offert.

Le principe :

Vous aimez lire, cependant, vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'à la bibliothèque de Saint-Morillon ou bien personne ne peut le faire pour vous. Vous pouvez bénéficier gratuitement du portage de livres à domicile.

Le premier mardi de chaque mois entre 14 heures 30 et 16 heures 30, une bénévole de la bibliothèque se déplace à votre domicile et vous apporte une sélection pouvant aller jusqu'à 10 livres choisis parmi vos critères et vos envies du moment, dans le respect des normes sanitaires imposées par le Covid-19.

Ce service est gratuit et réservé aux personnes dans l'incapacité de se déplacer.

Les associations |||||

Les articles de cette rubrique ont été rédigés par les associations.

Le comité des Fêtes



En raison de la crise sanitaire et dans un souci de bienveillance, le Comité des fêtes « Saint Morillon en fête » est au regret d'annuler la fête du Village Saint-Maurille prévue les 11, 12 et 13 septembre 2020.

Cette situation inédite ne nous a pas donné les moyens de l'organiser financièrement et humainement.

Nous comptons sur votre compréhension et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de la fête du village, tout en espérant vous retrouver avant, lors d'une de nos manifestations dont les dates vous seront communiquées ultérieurement.

En attendant, nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances et surtout prenez bien soin de vous.

Les Escargots de Saint-Mo

Une association ouverte à toutes les coureuses et tous les coureurs

Amis Saint-Morillonnais,

Pendant le confinement forcé que nous venons de vivre, la pratique du sport et notamment de la course à pied a été un moyen de sortir de chez soi et de se maintenir en forme. Pour certains, ce fut même une découverte, de soi-même, du sport et de la nature environnante.

Quelle que soit votre ambition sportive et pour ne pas briser cet élan, le groupe des Escargots de Saint-Mo se propose de poursuivre avec vous la découverte et la pratique de nos chemins et sentiers par la course à pied.

Rendez-vous tous les dimanches matins à 9h30 au stade (horaire avancé à 8h30 lors des chaudes journées d'été). Il n'y a pas de cotisation obligatoire pour courir avec nous.

Dès la rentrée, et pour repartir du bon pied, nous vous invitons, adultes et enfants, pour une sortie familiale vélo / course à pied le dimanche 30 août, rendez-vous à 10h au stade. Cette sortie sera accessible pour les enfants à VTT à partir de 8 ans.



Pour nous contacter :

escargotsaintmo@gmail.com

Jean-Marc au 06 86 38 14 70,

Philippe au 06 07 98 46 10.

www.escargotsaintmo.canalblog.com

Danse Ton Art

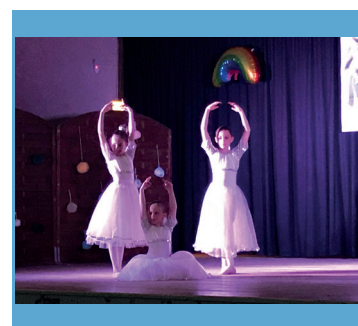
Après les vacances d'été, l'heure de la rentrée va arriver.

Une nouvelle année va commencer...

Petits, moyens et grands allez pouvoir vous retrouver avec pleins d'histoires à raconter.

Céline vous attend avec impatience pour une nouvelle année de danse, de joie autour de cours, stages et pour finir le spectacle.

Alors venez vite rejoindre Danse ton Art pour partager tous ces bons moments de danses classique, jazz, street jazz etc.



Contacts: associationdansetonart@gmail.com et Céline : 06 03 04 04 32

Les associations

Les articles de cette rubrique ont été rédigés par les associations.

Parenthèse

NOUVELLE ASSOCIATION

A la rentrée, l'association PARENTHÈSE vous propose des séances hebdomadaires de DO IN. Ce nom barbare vient du Japon et cache des exercices d'entretien de la santé basés sur la respiration, les étirements et l'auto massage.

Les séances seront animées par Anne BROCA, spécialiste en shiatsu installée dans le village. Elle vous transmettra des outils qui vous permettront, au fil du temps, de libérer les tensions de votre corps, tant physiques, qu'émotionnelles. Vous deviendrez ainsi acteur de l'entretien de votre santé.

Quelque soit votre âge, et vos difficultés, vous pourrez participer : les exercices pouvant être exécutés au sol, ou aménagés pour être fait assis sur une chaise. Ils pourront également être adaptés à vos difficultés.

En vous proposant cette activité, l'important pour nous est de permettre à chacun d'entre vous de bénéficier de ces enseignements millénaires de la médecine chinoise pour se sentir mieux.

Un cours d'essai gratuit sera proposé au mois de septembre. Alors n'hésitez pas, venez essayer....



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

La Présidente : Corinne BLANCAND au 06 88 09 92 56, l'animatrice : Anne BROCA au 06 87 94 88 94

Les Pitchouns

NOUVELLE ASSOCIATION

Dès septembre, vous pourrez retrouver la nouvelle association « Les Pitchouns » dédiée aux enfants de 15 mois à 6 ans.

Cette association de baby gym est labélisée petite enfance. Elle permettra aux enfants de développer entre autres leur motricité à travers des parcours, de petits jeux, des comptines, etc.

Nous vous attendons nombreux



Pour tout renseignement vous pouvez nous joindre au 06 62 25 17 06,
ou par mail : lespitchouns33650@hotmail.com

Energy St-Morillon

Association sportive et conviviale propose plusieurs activités :

Le lundi :

Gym douce de 17h00 à 18h00

Sophrologie de 18h30 à 19h30

Le mardi :

Cardio-Gym de 20h30 à 21h30

Le jeudi :

Swiss Ball de 18h00 à 19h00

Gym de 19h00 à 20h00



2 cours d'essai seront offerts pour les nouveaux adhérents, afin de découvrir nos activités.

Pour cette rentrée 2020/2021, le nouveau bureau propose de mettre en place en plus des cours : des stages Zumba, Gym, Fitness et bien d'autres surprises ...

Forum des Associations et du Bénévolat

Le prochain Forum des Associations et du Bénévolat aura lieu
le samedi 29 août 2020
à partir de 14h dans le jardin de la bibliothèque

La rentrée |||||

Mardi 1^{er} septembre 2020



Les horaires de l'école sont les suivants :

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 30



En dehors du temps scolaire, la commune met à votre disposition un certain nombre de services :

Accueil périscolaire le matin

de 7 h 30 à 8 h 35

Accueil périscolaire le soir

de 16 h 30 à **19 h 00**

La restauration scolaire

de 12 h 00 à 13 h 15

L'ALSH le mercredi et les vacances scolaires

de 7 h 30 à **18 h 30**

Ecole "Les 4 saisons":

2, route de Saint-Michel de Rieufret
33650 Saint-Morillon

Directrice : Mme Karine BLAISE

Tél : 05 56 78 41 66

ALSH de
SAINT-
MORILLON

Coordinatrice enfance jeunesse :
Magali DELAS

Portable : 06 26 05 23 97
jeunesse@saint-morillon.fr

Boum des CM2

Cette année la Boum des CM2 s'est déroulé au restaurant "A l'Improviste". A cette occasion, Madame le Maire a remis, à chaque élève un dictionnaire. C'est dans une ambiance festive que tous se sont souhaités bonnes vacances avant la rentrée en 6^{ème}.



MOUSTIQUES

LA CHECK-LIST DES BONS GESTES

Pour éviter de faire de mon jardin un paradis pour moustiques, je supprime les eaux stagnantes grâce à quelques gestes simples.



RANGER !

À l'abri de la pluie.

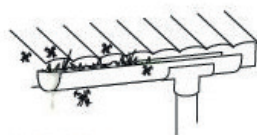
- ☐ Brouettes.
- ☐ Seaux de jardinage, de chantier ou de vendanges.
- ☐ Pneumatiques.
- ☐ Jouets pour enfants laissés en extérieur.
- ☐ Cendriers laissés sur une table.
- ☐ Poubelles.
- ☐ Arrosoirs.
- ☐ Casseroles, caisses, pots divers.



VIDER !

Tous les réceptacles qui ne peuvent être rangés.

- ☐ Coupelles sous les pots de fleurs.
- ☐ Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond, de type « Riviera ».
- ☐ Gamelles en plastique ou inox pour animaux domestiques.
- ☐ Pieds de parasols.
- ☐ Bouturages.
- ☐ Plis de bâches (couvrant les mobiliers de jardin, les piscines).
- ☐ Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardin, cigales...).
- ☐ Pluviomètres en plastique.



CURER !

Pour faciliter les écoulements des eaux.

- ☐ Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- ☐ Bondes d'évacuation extérieures.
- ☐ Rigoles couvertes avec grille.
- ☐ Gouttières, chéneaux.



COUVRIR !

De façon complètement hermétique, en apposant un voile moustiquaire, par exemple.

- ☐ Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- ☐ Fûts divers.
- ☐ Réceptacles pluviaux en plastique via les chéneaux de la maison.



JETER !

Moins de réceptacles = moins de lieux de ponte pour les moustiques.

- ☐ Boîtes de conserve métalliques.
- ☐ Déchets de chantier.



ENTREtenir !

- ☐ Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- ☐ Pièges à sable.
- ☐ Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- ☐ Pompes de relevage.
- ☐ Regards et bornes d'arrosage.



Rédaction : L'APAD - Impression : L'APAD - Bordeaux Métropole - Août 2019

FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence



Témoin d'un début d'incendie,
je donne l'alerte en localisant le feu avec précision



Je me confie dans ma maison
elle est mon meilleur abri

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS
Rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr

Les éco-gestes de Virginie

LA SALLE DE BAINS EN MODE ZÉRO DÉCHET

L'une des pièces de la maison qui génère le plus de déchets est sans doute la salle de bains ! Entre les objets à usage unique (cotons démaquillants, cotons-tiges...) et la multitude de flacons plastiques en tout genre, la poubelle est vite saturée !

Alors, je ne vais pas vous faire le coup du "c'était mieux avant", quoique...

Je vous propose plusieurs pistes et n'oubliez pas qu'il n'est pas possible de changer toutes ses habitudes d'un seul coup sous peine de se décourager et de rebuter son entourage. Le plus facile est de remplacer ses anciens produits et ustensiles quand on arrive à la fin de celui que l'on était en train d'utiliser.

1°/ Les savons et shampoings solides



Les industriels ont tellement bien réussi à nous vendre les fameux gels douche, composés à majeure partie d'eau (!), que ces produits nous semblent indispensables.

En France, 186 millions de flacons de gel douche sont vendus par an.

Ces produits sont souvent remplis de conservateurs (car, en raison de l'eau qu'ils contiennent, sans conservateurs ils se conserveraient moins longtemps, de composants parfois allergènes et/ou irritants, perturbateurs endocriniens... nocifs pour la santé et la planète.

De plus, ils génèrent une quantité faramineuse de déchets ; en incluant les shampoings, c'est 16.000 tonnes d'emballages par an qui atterrissent dans nos poubelles, dont seulement 40% seront recyclés.

L'alternative est pourtant là et se développe de plus en plus : les savons et shampoings solides !

Voici quelques astuces et avantages :

- Un savon dure plus longtemps qu'un gel douche : en moyenne, 1 savon = 3 gels douche

- Choisir un savon local pour limiter l'impact du transport et les emballages ; on peut trouver des savonneries artisanales ou des magasins de vrac ou des marchés

- Choisir un savon/shampooing saponifié à froid, sans huile de palme, pour préserver la qualité des ingrédients utilisés pour sa fabrication

- Choisir un savon/shampooing sans huiles essentielles pour les enfants, les femmes enceintes et les peaux sensibles

- Les savons solides sont autorisés pour les voyages en avion et éviter ainsi d'acheter des flacons "miniatures" chers et peu écologiques

- Plus le savon est vieux et dur, plus il dure longtemps ! N'hésitez pas à en avoir d'avance qui auront bien le temps de sécher

- On ne laisse pas son savon "baigner" dans l'eau sous peine de le voir fondre trop rapidement ; il existe pour cela des portes savons en bois ou en luffa

- Pour les transporter : une boîte ou dans un gant de toilette ou dans une pochette en tissu imperméabilisé.

2°/ Les cosmétiques fait maison ou en contenu réutilisables

Pas besoin d'être un grand chimiste pour réaliser certains cosmétiques soi-même !



Plusieurs avantages pour vous inciter à vous lancer : les composants sont faciles à trouver et peuvent d'ailleurs servir à bien d'autres préparations, ces produits durent longtemps et on maîtrise parfaitement leur composition !

De nombreuses recettes sont disponibles sur internet ou dans des livres sur le sujet. Pour ma part, je vous conseille d'utiliser les recettes les plus simples et nécessitant le moins d'ingrédients possible.

Le produit le plus simple à réaliser est le déodorant. Adieu sels d'aluminium et autres perturbateurs ! Très pratique pour voyager, peu onéreux et parfaitement efficace ; il a tout pour plaire !

Je vous partage ma recette :

5g de cire d'abeille/15g d'huile de coco/15g de maïzena (ou arrow-root)/15g de bicarbonate de soude/10 gouttes d'huile essentielle de Palmarosa bio (ou lavande ou géranium)

Vous faites fondre ensemble tous les ingrédients dans une petite casserole SAUF l'huile essentielle. Quand le mélange est homogène, hors du feu, ajouter les 10 gouttes d'huile essentielle.

Verser dans un petit récipient en verre préalablement stérilisé (5 minutes dans l'eau bouillante). Laisser refroidir à température ambiante.

Appliquer une toute petite quantité (à peine la taille d'un petit pois) prélevée avec un bâtonnet en bois ou un manche de petite cuillère. La crème se ramollit quand on l'applique.

Si toutefois, vous ne souhaitez pas réaliser vos propres préparations, il est tout à fait possible de trouver des cosmétiques en contenants réutilisables consignés ou récupérés par le producteur : certaines savonneries artisanales proposent des déodorants, baumes à lèvres ou sérums (remplaçant la crème quotidienne), et il est facile de trouver des eaux florales pour prendre soin de votre peau (bleuets, rose, etc...) sur les marchés ou après de petits producteurs distribuant en AMAP.

3°/ Les cotons démaquillants

Ces petits disques de coton ont envahi notre salle de bains. A raison d'une moyenne de quatre cotons par jour, sur une année, cela donne 1.460 cotons ! Au prix moyen de 1 à 2 euros le paquet de 70 cotons, on arrive à une vingtaine de paquets pour un prix de 20 à 40 euros par an.

De plus, la culture du coton non-bio est très polluante et nécessite, bio ou pas, beaucoup d'eau.

Il existe donc des "cotons" lavables réutilisables. Ce sont des carrés de textiles (coton, bambou, chanvre) que l'on utilise comme un coton classique et qu'on lave en machine après utilisation.

Vous pouvez les fabriquer vous-même ou en acheter des tout fait pour un coût moyen de 15-20 euros pour une dizaine de cotons.

Votre investissement sera donc rentabilisé dès la première année !

Et pour l'entretien, c'est très simple, directement à la machine à 40 degrés. S'ils sont très sales, vous pouvez les laisser tremper dans de l'eau chaude additionnée de 2 cuillères à soupe de percarbonate (pour la blancheur) et ½ cuillère à soupe de cristaux de soude (pour le gras), et après, à la machine.

Ces carrés de cotons sont parfaitement utilisables pour les enfants, et même, dans un format un peu plus grand, pour le change des bébés.

4°/ Les cotons-tiges

Nombre d'entre vous a probablement déjà vu le cliché du photographe Justin Hofman montrant un hippocampe accroché à un coton-tige dans les eaux indonésiennes...

Depuis, ces petits bâtonnets en plastique qui ont envahi les océans et cours d'eaux ont été interdits à la vente depuis le 1er janvier 2020.

Alors bien sûr les industriels ont pensé avoir trouvé la parade ne proposant des bâtonnets en papier mais cela reste hautement générateur de déchets et polluant à produire.

Il existe des alternatives beaucoup plus écologiques et durables : le bâtonnet en silicone médical lavable, l'oreille japonais en bambou recourbé réutilisable et compostable en fin de vie et enfin, le plus durable : le cure-oreille en inox d'un prix modique (moins de 6 euros) et réutilisable à l'infini !



Alors, par quoi allez-vous commencer ?

Il n'y a pas de petits gestes si nous sommes 7 milliards à les faire !

Bruits de voisinage :

Arrêté du 22 avril 2016

“Article 5 : Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils tels que tondeuses, perceuses... ne peuvent être excécutés que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h00 à 19h00
- les dimanches de 10h00 à 12h00.

Articles 6 : les propriétaires ou possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage...”



Espace de Coworking L'Etape a rouvert depuis le 11 mai 2020 avec la mise en place des mesures sanitaires.

Pour rappel, L'Etape est un lieu de travail et de partage agréable, rural et équipé professionnellement, qui dispose de trois bureaux disponibles à la location, d'un bureau louable à la 1/2 journée ou journée, d'une salle de réunion, d'un espace de coworking.

Pour tous renseignements :

www.etapecoworking.fr, etape.coworking@gmail.com, 06 30 58 73 14



NAISSANCES :

Rose, Chantal, Nicole BAQUET
Agathe, Roxane VANEL

25/03/2020
03/06/2020

MARIAGES :

Cyril DEMARLY et Véronique ORPHÉE
Samuel RANSON et Sarah PINARD

25/01/2020
11/07/2020

DÉCÈS :

Gérard René GOUVERNEUR

28/02/2020

A G E N D A

SAMEDI 29 AOUT - 14h
Forum des associations

MARDI 1^{er} SEPTEMBRE
Rentrée scolaire

SAMEDI 12 SEPTEMBRE
Permanence retraite

SAMEDI 17 OCTOBRE
Permanence retraite

SAMEDI 14 NOVEMBRE
Permanence retraite

Abonnement chaîne Youtube:



<http://bit.ly/saintmo-video>

Abonnement Newsletter

Suivez les informations en temps-réel en vous abonnant à la Newsletter de Saint-Morillon !

www.saint-morillon.fr/newsletter